



FRSL 449 - Le français des médias (3 crédits)

Professeure et coordonnatrice : Élisabeth Veilleux

Courriel : elisabeth.veilleux@mcgill.ca

Bureau : FERR 444

Heures de bureau :

Lundi et mercredi à 11h30 (salle des profs au pavillon Sherbrooke)

○ -vous à un autre moment, sur Zoom ou en personne à mon bureau du pavillon Ferrier)

Description du cours

Ce cours de niveau C1, post FRSL 431, est destiné aux étudiant.e.s avancés qui souhaitent enrichir et

Dans le cadre du cours, iel se familiarise avec la langue écrite et parlée dans les médias imprimés, électroniques nationaux et internationaux. Iel approfondit également ses connaissances culturelles et interculturelles par



Notes :

-)
- /v šZ À vš } (Æ šœ }œ]v œç
]œ µu•š v • Ç}v šZ }všœ}o }(D ']oo hv]À œ•]šçU •• ••u vš š
%œ}À] •šµ vš• œ • vš ‹µ š vœÿR œç]vPu šžv] ZÿÿP•X
- Pour obtenir une note finale au cours, toutes les exigences du programme doivent avoir été rempliesZvPX





Commentaires et notation

Les étudiant.e.s sont tenu.e.s de garder une trace de leurs notes et de conserver tous leurs devoirs, à l'exception de leurs tests. Les tests sont revus en classe, mais rendus à _____ qui les conserve. Pour obtenir un retour sur leur travail oral, les étudiant.e.s doivent prendre rendez-vous avec leur enseignant.e pendant les heures de bureau. Les étudiant.e.s sont responsables de s'informer sur les règles et règlements de l'université en ce qui concerne la méthode d'évaluation des cours et les procédures de notation.

Les notes sont attribuées en fonction des performances réelles et calculées sur la base de données objectives. Aucune pression pour un changement de grade ne sera acceptée.

À consulter :

<https://www.mcgill.ca/assessment-for-learning/>

https://www.mcgill.ca/artseducation/files/artseducation/pasl_arts_final.pdf

Programme

Les étudiant.e.s sont responsables de se tenir à jour avec l'horaire qui est affiché sur myCourses au début du trimestre et d'écrire tous les changements sur leur horaire. En cas d'absence, il leur appartient d'obtenir les documents remis en cours ou disponibles en ligne et de contacter leur professeur pour consulter leur évaluations lorsque celles-ci lui ont été rendues pendant leur absence. Au besoin, nous recommandons un système de jumelage avec un autre étudiant.e pour collecter des documents ou suivre les changements.

Plagiat et tricherie dans les travaux académiques



et que la diversité que chacun.e apporte à ce cours soit considérée comme une ressource, une force et un avantage. N'hésitez pas à me faire part des moyens d'améliorer l'efficacité du cours pour vous personnellement ou pour d'autres étudiants ou groupes d'étudiants. Vos suggestions sont encouragées et appréciées.

En outre, nous discuterons de certaines questions à fort enjeu, ce qui nous permettra d'améliorer notre compréhension de différentes réalités et perspectives. Nous commettrons peut-être des erreurs en parlant et en écoutant, et nous aurons parfois besoin d

#

Centre de bien-être (**Wellness hub**)

En tant qu'instructeur de ce cours, je m'efforce de fournir un environnement d'apprentissage inclusif. Cependant, si vous rencontrez des obstacles à l'apprentissage dans ce cours, n'hésitez pas à en discuter avec moi et le [Student Wellness Hub](#).

Santé mentale

De nombreux étudiant.e.s peuvent être confrontés à des problèmes de santé mentale qui peuvent avoir un impact non seulement sur leur réussite scolaire, mais également sur leur capacité à s'épanouir dans notre communauté universitaire. Veuillez demander de l'aide lorsque vous en avez besoin ; de nombreuses [ressources](#) sont disponibles sur le campus, hors campus et en ligne.

Reconnaissance du territoire

L'Université McGill est située sur un territoire qui a longtemps servi de lieu de rencontre et d'échange entre les peuples autochtones, y compris les nations Haudenosaunee et Anishinabeg. McGill honore, reconnaît et respecte ces nations en tant qu'intendants traditionnels des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

© Les supports de cours générés par l'instructeur (par exemple, les documents, les notes, les résumés, les questions d'examen) sont protégés par la loi et ne peuvent être copiés ou distribués sous quelque forme ou sur quelque support que ce soit sans l'autorisation explicite de l'instructeur. Notez que les violations du droit d'auteur peuvent faire l'objet d'un suivi par l'Université en vertu du Code de conduite des étudiant.es et des procédures disciplinaires.